



Mot de la mairesse



Bonjour chers citoyens,

Depuis le 25 mars dernier, j'assume la fonction de mairesse suppléante jusqu'à la proclamation de la prochaine personne élue au poste de maire(sse). Cette nouvelle fonction m'amène à m'impliquer dans divers dossiers, que je m'approprie au fur et à mesure. D'emblée, je souhaite revenir sur un dossier qui a suscité des réactions lors du conseil municipal du mois d'avril, séance à laquelle de nombreux citoyens ont participé. Le projet du Sentier de la Rive soulève des inquiétudes et j'insiste pour réaffirmer que vos préoccupations ont été entendues par le conseil municipal. Plusieurs composantes de ce projet d'envergure nous sont encore inconnues et les inquiétudes exprimées sont légitimes. Il n'en demeure pas moins que ce projet colossal constitue une opportunité de développement socioéconomique ayant le potentiel d'agir positivement sur la vitalité et le dynamisme de la communauté de Saint-Joseph-de-la-Rive. L'ensemble de ses aspects doivent faire l'objet d'une analyse et le conseil municipal a la ferme intention de suivre le dossier de près, et ce dans l'intérêt de la population ébouloise. Des réponses à vos préoccupations seront fournies dans les meilleurs délais.

Je m'engage également à prendre en charge d'autres dossiers importants, tels que la gestion de la circulation en période estivale et le respect des limites de vitesse, afin de préserver la tranquillité de nos citoyens.

Ma priorité est de demeurer accessible et à l'écoute de vos préoccupations.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez des questions ou des suggestions.

Je souhaite également utiliser la présente tribune pour aborder les notions de développement et de responsabilité environnementale. L'idée selon laquelle le concept de développement et celui de

Dans ce numéro :

Mot du maire	1-2
Information municipale	2-4
Annonces	5
Du côté de la bibliothèque	6-7
Motion de remerciements	8

la protection de l'environnement s'opposent est réductrice. À tort, la notion de préservation est parfois présentée comme étant la seule solution viable, écartant les autres approches plus nuancées et inclusives. En réalité, les défis environnementaux sont complexes, extrêmement variables et hétérogènes. Ils englobent notamment le respect de la biodiversité, la réduction des gaz à effet de serre, la gestion durable des forêts, la protection de la qualité de l'eau, de l'air, etc.

La protection de l'environnement peut stimuler les innovations, modifier les approches et améliorer la qualité de vie des populations.

Plutôt que de considérer la protection environnementale comme un obstacle au développement, percevons cet enjeu comme une opportunité d'adopter des pratiques durables et responsables.

Je termine sur une proposition de pratique responsable à mettre en œuvre par chacun d'entre nous en ce début de saison : limiter notre consommation d'eau et l'utiliser à bon escient. L'eau est indispensable à la vie et possède de nombreuses vertus. Cependant, sa consommation excessive, notamment pour le nettoyage des cours, des stationnements et de la chaussée, peut avoir pour conséquence d'épuiser les réserves hâtivement, surtout en ce printemps qui s'annonce plutôt sec. Adoptons des gestes simples pour préserver cette ressource vitale.

Activités et nouveautés

La saison estivale approche à grands pas et le moment est venu d'enjoliver nos cours. À l'initiative du comité MADA, une corvée s'organise pour faciliter la réalisation de petits travaux printaniers auprès des personnes aînées les 25 et 26 mai prochain. Je tiens à saluer le travail du comité MADA et celui des bénévoles qui réaliseront les corvées. Par ailleurs, l'ensemble de la population est convié à un dîner BBQ festif le 26 mai dans le stationnement de l'édifice municipal, organisé dans le cadre de cette initiative. Les personnes aînées peuvent

Mot de la mairesse (suite)

s'inscrire pour recevoir les bénévoles à la maison **jusqu'au 15 mai**.

Autre nouveauté, une membrane de Dek hockey sera installée sur la patinoire du village. Cette surface tant attendue permettra aux hockeyeurs, aux équipes de pickleball, de tennis et des autres disciplines, de bénéficier d'une surface sécuritaire pour la pratique de leur sport.

Le 1^{er} juin aura lieu la traditionnelle Fête du village au Camp le Manoir. Plusieurs activités sont à l'horaire et le comité des Fleurons organise une distribution d'arbres et de fleurs durant cette journée. Nous vous attendons en grand nombre.

Dépôt du rapport financier 2023

Lors de la séance régulière du 6 mai, le rapport financier de la municipalité préparé par la firme Aubé Anctil Pichette et Associés pour l'année se terminant le 31 décembre 2023 a été déposé. **En voici les éléments essentiels :**

- Le total des revenus se chiffre à 3 895 686 \$ soit une hausse de 10 % sur les résultats de 2022.
- Les taxes foncières s'élèvent à 2 883 424 \$ lesquelles représentent 74 % du revenu total.
- Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 523 197 \$ en augmentation de 5 % avec l'année précédente.
- L'année 2023 se termine avec un surplus de fonctionnement de 48 009 \$.
- Les activités d'investissement totalisent la somme de 1 606 479 \$ répartie majoritairement sur le réseau routier et les bâtiments municipaux. Ces investissements ont été financés par des emprunts totalisant 1 015 901 \$, par une contribution municipale qui s'élève à 199 413\$ et par divers programmes.
- La dette à long terme totalise 4 049 326 \$ soit une augmentation de 521 421 \$ sur l'année précédente. Le service de la dette représente 411 399 \$ soit 11,5 % des dépenses totales, une hausse de 1 % avec l'année 2022.
- Finalement, 2022 se termine avec un surplus cumulé de 740 033 \$ dont 434 033 \$ est non affecté.

Le conseil municipal peut compter sur une équipe de personnes dévouées et compétentes qui déploient des services appréciés par toute notre communauté.

Merci à tout le personnel administratif, aux travaux publics et aux pompiers volontaires sur lesquels nous pouvons compter jour après jour.

Un merci particulier aux bénévoles des diverses organisations sociales et communautaires qui s'impliquent à différents niveaux dans notre communauté pour le bénéfice de toutes et tous.

*Sylvie Bolduc,
maïresse suppléante*



**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**

Conformément à la Loi sur les élections, la municipalité doit tenir une élection partielle dans les 4 mois suivant la vacance de la fonction de maire. La période de campagne électorale débutera le **3 mai** avec les mises en candidature. Si plusieurs candidatures sont déposées, une élection est alors nécessaire. La date du scrutin est fixée au **dimanche 16 juin prochain**. Si une seule personne dépose sa candidature, cette dernière est élue par acclamation au poste de maire à la fin de la période de mise en candidature.

16 juin 2024

**Jour de scrutin
pour l'élection au poste de
maire de la municipalité des
Éboulements**

Dépôt des candidatures

Le dépôt des candidatures des personnes intéressées s'effectue du 3 au 17 mai 2024, en personne, au bureau de la présidente d'élection. Les formulaires de mises en candidature sont disponibles sur le site Web de la municipalité, section Vie municipale, Élections 2024.

Les citoyens(nes) intéressés(es) à s'impliquer activement au sein de la municipalité sont invités(es) à se présenter au poste de maire des Éboulements. Pour toutes informations concernant la procédure de mise en candidature, veuillez contacter le bureau de la présidente d'élection, madame Linda Gauthier : 418 489-2988, n° 6502 | lindagauthier@leseboulements.com



Éligibilité des candidat(e)s

Vous pourriez être éligible au poste de maire de la municipalité si vous avez le droit d'être inscrit(e) sur la liste électorale municipale en satisfaisant aux critères suivants :

- Être âgé(e) de 18 ans ou plus le 16 juin 2024 ;
- Être un(e) citoyen(ne) canadien(ne) le 3 mai 2024 ;
- Ne pas être sous curatelle le 3 mai 2024 ;
- Ne pas avoir été reconnu(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse ;
- Ne pas être dans une situation d'inéligibilité en raison d'un emploi (ex. : membre du personnel électoral, employé(e) municipal(e)) ou d'infraction à des lois du Québec ou du Canada ;
- Être domicilié(e) sur le territoire de la municipalité le 3 mai 2024 et au Québec depuis au moins six mois à cette même date ;

OU

- Être, la ou le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant(e) d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis au moins 1 an le 3 mai 2024 (ex. : être propriétaire d'un chalet) ;
- Résider sur le territoire de la municipalité, de façon continue ou non, depuis au moins un an le 3 mai 2024.

Il est de votre responsabilité de vérifier si vous répondez aux conditions d'éligibilité au poste de maire de la municipalité.

Dates importantes

3 au 17 mai : Dépôt des candidatures

Semaine du 21 mai : Transmission des avis d'inscriptions à tous les électeurs

29 et 30 mai : Commission de révision de la liste électorale

4 juin : Dernier jour pour transmettre une demande de vote par correspondance pour les électeurs non domiciliés

9 juin : Vote par anticipation

14 juin : Dernier jour pour recevoir les bulletins de vote par correspondance

16 juin : Jour du scrutin

Personnel électoral

Le personnel électoral rémunéré est recruté en grande partie dans la population locale et comprend les personnes suivantes :

- Scrutateur(trice) ;
- Secrétaire de bureau de vote ;
- Préposé(e) à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO) ;
- Membre d'une commission de révision de la liste électorale
- Secrétaire d'une commission de révision de la liste électorale ;
- Toute autre personne dont la présidente d'élection requiert les services.

Si vous désirez en faire partie, veuillez adresser votre demande en complétant le formulaire en ligne sur le site Internet leseboulements.com (onglet Vie municipale/Élections 2024). Nous remercions toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt. Seules celles dont la candidature aura été retenue seront contactées pour suivre la formation requise afin d'occuper l'un des postes à combler.

Pour obtenir des informations additionnelles:

418 489-2988, poste 6502
lindagauthier@leseboulements.com



Vote par correspondance

Le vote par correspondance est disponible uniquement pour les électeurs non domiciliés sur le territoire de la municipalité.

Ces derniers ont reçu par la poste un formulaire à compléter et à retourner au plus tard le **4 juin** s'ils désirent se prévaloir du vote par correspondance.



Information



ENCOMBRANTS



Pour la collecte des encombrants, une collecte spéciale *sur réservation seulement* est offerte aux résidents de l'ensemble des municipalités de la MRC de Charlevoix.

PRINTEMPS 2024 – Semaine du 26 mai

La journée spécifique de la collecte pour votre secteur est mentionnée suite à votre réservation.

*Il est important de réserver **avant le 22 mai 2024 à 16h** pour que votre demande soit traitée.

Réservation

Visitez le site web de la MRC de Charlevoix, section Gestion des matières résiduelles pour réserver ou obtenir davantage de renseignements.



Qu'est-ce qu'un encombrant?

Les encombrants sont les objets dont nous ne pouvons nous départir dans les bacs roulants résidentiels. Il peut s'agir de meubles d'intérieur ou d'extérieur, d'électroménagers, d'appareils d'entretien, etc. Comment s'en départir? La collecte des encombrants est offerte aux résidents deux fois par année, au printemps et à l'automne, sur réservation seulement, tel que mentionné ci-dessus. Les appareils réfrigérants, électroniques, les pneus, les matériaux de rénovation et les produits dangereux sont exclus de la collecte porte-à-porte. À défaut d'avoir procédé à une réservation pour la collecte spéciale, vous devez aller porter vous-mêmes ces objets à l'Écocentres. Le service est GRATUIT pour les résidents de la MRC de Charlevoix!



Emploi étudiant Entretien des terrains municipaux

Nature du poste

Sous la responsabilité du directeur des travaux publics, l'étudiant(e) aura à exécuter diverses tâches d'entretien relevant du domaine public, tel que :

- Entretien des endroits publics (tonte de gazon, désherbage) ;
- Entretien des parcs et espaces verts ;
- Plantation des aménagements paysagers et l'entretien ;
- Toutes autres tâches connexes.

Exigences

- Bonne habileté pour les travaux manuels et bonne condition physique ;
- Facilité à communiquer ;
- Faire preuve d'autonomie et d'un sens développé des responsabilités ;
- Être inscrit dans un établissement scolaire en septembre 2024 ;
- Considéré comme un atout : détenir un permis de conduire valide, classe 5.

Conditions de travail

- Pendant la période estivale ;
- 40 heures semaine ;
- Taux horaire selon la convention en vigueur.

Dépôt des candidatures

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae AU PLUS TARD le 17 mai à midi à l'adresse suivante : dga@leseboulements.com

En personne ou par le poste au bureau municipal.

Nous remercions toutes les personnes qui manifesteront leur intérêt. Seules celles dont la candidature aura été retenue seront contactées. Pour informations supplémentaires, veuillez composer le 418 489-2988 poste 6507.

Annonces



Le ministère de la Sécurité publique (MSP) profite de la Semaine de la sécurité civile qui se déroule du 5 au 11 mai pour sensibiliser les citoyens à l'importance de se préparer en cas de situation d'urgence ou de sinistre. Chaque citoyen est le premier responsable de sa sécurité. La meilleure façon de se préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence qui comprend notamment la préparation d'une trousse d'urgence. Voici quelques conseils pour bien préparer cette trousse à la maison :

Ayez en tout temps à la maison cette trousse (ex. : sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez-la dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périmés.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans la trousse :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles — piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.



Quelle quantité d'eau est-elle dépensée dans votre maison? Pensez à la quantité utilisée dans une seule journée, vous verrez que la liste est longue et les chiffres bondissent! Découvrez en famille une trousse en ligne qui rassemble une panoplie d'activités ludiques sur la consommation d'eau potable. Fantastik'eau! présente des bricolages et des expériences scientifiques à faire à la maison pour adopter de meilleurs gestes pour une consommation responsable de la ressource!

Lien vers les activités Fantastik'eau! :
<https://cieau.org/fantastikeau-maison/>



Le nouveau pavillon Jean-Paul Parent du Camp le Manoir est maintenant réouvert après avoir été rénové.

Les services offerts :

- Gymnase pour les loisirs municipaux, ligues de volleyball, badminton et pickleball sont les bienvenues! Location offerte à l'heure.
- Salle polyvalente pour des groupes allant jusqu'à 60 personnes. Parfaite pour des rassemblements familiaux, réception ou rencontres corporatives.
- Salle d'entraînement avec abonnement.

Pour informations : camplemanoir.qc.ca

Contact : Catherine Drapeau

tourisme@camplemanoir.qc.ca



Cercle de Fermières Les Éboulements

Ce printemps, le Cercle de Fermières Les Éboulements propose tous les mardis des activités de tricot et de crochet tunisien dès 13h30. La prochaine rencontre mensuelle aura lieu le 8 mai à compter de 19h00, au local des Fermières, au 2^e étage de l'édifice municipal. Pour faire le point sur l'année, le Cercle tiendra son AGA le 12 juin à 19h00. La cotisation annuelle est de 35\$. Bienvenue à toute nouvelle membre, dès l'âge de 14 ans. Pour informations : Gisèle Gauthier 581-980-4430



Activités du Club Les Blés mûrs

Le 8 mai: Dîner de la Fête des mères.

Le 15 mai: Réunion Générale Annuelle du Club à 13h30.

On vous attend en grand nombre!

Le 1^{er} juin : Souper de fin de saison.

Retour sur les activités de mars-avril

L'Assemblée générale annuelle de la bibliothèque s'est tenue le dimanche 10 mars. Les rapports annuel et financier 2023 ont été déposés.

L'activité de Pâques (conte, décoration de biscuits et chasse aux cocos) s'est déroulée le samedi 23 mars. 19 petits de 3 à 8 ans ont pris part à cette belle activité ! Merci à la Chocolaterie du village d'avoir comblé les besoins chocolatés des enfants !

La causerie avec François Boucher sur l'éclipse solaire totale s'est tenue le dimanche 24 mars. 60 adultes y ont pris part ainsi que 8 enfants. L'activité a donné lieu à de très bons échanges et François Boucher a fourni des explications scientifiques de haut niveau. Ce fut un franc succès. Des lunettes pour l'éclipse ont été remises aux participants à cette occasion.

Le dévoilement du coin jeunesse de la bibliothèque et de l'œuvre biographique de l'artiste-peintre Claude Le Sauter s'est déroulé le dimanche 7 avril. L'activité a connu une belle participation en plus d'accueillir la visite surprise de Marie-Josée Le Sauter, fille de M. Le Sauter. On vous invite à consulter l'article publié dans le journal *Le Charlevoisien*, en ligne le 7 avril s'intitulant : *La Bibliothèque Félix-Antoine-Savard fait de la place aux jeunes*.

La municipalité a offert l'opportunité à la bibliothèque de participer à la réalisation d'une capsule vidéo avec TVCO dédiée à l'aménagement de l'espace « Jeunes » et l'œuvre biographique de l'artiste-peintre Claude Le Sauter. Vous pouvez visionner cette capsule sur la chaîne communautaire TVCO, dans l'émission « Ça se passe chez vous » du 17 avril, animée par Josette Tremblay.

Activités en cours

Casque virtuel : il est possible d'expérimenter un casque virtuel les jeudis ou dimanches, sur réservation seulement, pour 2 ou 3 personnes à la fois, maximum.



Photos— *Le Charlevoisien*—1. Marie-Josée Le Sauter, fille de Claude Le Sauter et Francine Bolduc, présidente, du conseil de la Bibliothèque Félix-Antoine-Savard. 2. Espace Jeunes.



Exposition d'œuvres d'artistes du village à l'espace Claude Le Sauter de la bibliothèque, jusqu'au 5 juin prochain. Encore quelques jours pour en profiter !

Nos dernières nouveautés

Un animal sauvage de Joël Dicker, *Fayne* de Anne-Marie McDonald, *La Delle : Alvinna* de Marthe Laverdière, *Entre nous mieux se connaître, mieux s'aimer* de Sophie Grégoire Trudeau, *Rue Duplessis ma petite noirceur* de Jean-Philippe Pleau, *Les yeux de Mona* de Thomas Schlessler, *Le chant des braises* de Fanny Rainille, *le Réseau* de John Grisham, *Les glaçons comme du verre* de Isabelle Picard, *Portrait du St-Laurent, Histoire de pêche et récits* de Hélène Raymond.

Un petit rappel pour « une naissance — un livre »

Les parents d'enfants du village reçoivent, de la part de la municipalité, une invitation à venir chercher un livre à la bibliothèque

en guise de cadeau. Avec ce geste, nous voulons susciter l'envie de la lecture et éveiller les pouspons à la découverte des livres. C'est aussi une invitation à venir fréquenter la bibliothèque et à découvrir la collection de livres pour petits et grands !

De beaux moments à passer entre parents-enfants et de belles découvertes en perspective.

Dernière rotation de livres provenant du réseau biblio

Un arrivage de 575 livres sur nos tablettes :

- * 35 nouveautés du réseau pour jeunes et adultes ;
- * 3 ensembles thématiques jeunesse proposant des albums en anglais, des albums sur les secrets de l'eau et des albums sur les animaux domestiques ;
- * un sac surprise à emprunter contenant plusieurs albums, un guide pour les parents et une marionnette (0/3 ans) ;

- * un casque virtuel
- * des livres audio
- * des livres à gros caractères

La rotation de livres est en place depuis le 19 février et la prochaine sera le 10 juin, vous serez informé de son contenu.

Scrabble duplicate

Le groupe de scrabble duplicate de la bibliothèque est toujours actif tous les lundis à compter de 13h00. **Vous pouvez vous y joindre en tout temps !**

Cartes MUSEO

Les cartes MUSEO sont disponibles jusqu'au 31 mai, n'hésitez pas à emprunter la carte du Musée de votre choix.

Emportez-moi !

Le programme *Emportez-moi* reprendra les dépôts de livres vers la mi-juin. Les boîtes seront disponibles aux endroits suivants : La Maison des Jeunes La Baraque, le belvédère Cratère et marée, la halte du Domaine de la Seigneurie et la gare maritime à Saint-Joseph-de-la-Rive. Concernant la gare maritime, nous vous demandons de ne pas laisser les dons de livre à cet endroit. Il ne s'agit pas d'un point de dépôt. Pour les dons, contactez la Bibliothèque Félix Antoine Savard. Merci pour votre collaboration.

Francine Bolduc
Pour l'équipe de la Bibliothèque



Être bénévole, ça vous dit !

Vous souhaitez être actif et faire partie d'une équipe dynamique et très créative? L'équipe de la bibliothèque vous attend, venez nous rejoindre à la bibliothèque, vous ne serez pas déçu !

Horaire régulier de la bibliothèque

Tous les mardis de 9h30 à 11h00 et
Les mercredis et dimanches de 13h00 à 15h30.

La bibliothèque sera fermée du 22 juin au 6 juillet. Réouverture le dimanche 7 juillet.

Horaire d'été

Tous les dimanches de 13h00 à 15h30 du 7 juillet au 31 août.

Nous joindre

2335, route du Fleuve, local 210 / Les

Éboulements (Québec) G0A 2M0

Téléphone : 418 489-2990

Courriel :

bibliotheque@leseboulements.com

Portail Internet :

www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/les-eboulements

Facebook : Bibliothèque Félix Antoine Savard

Information

Nettoyage des cours au printemps

Le printemps est à nos portes et la neige quitte tranquillement le sol pour laisser place à la pelouse, végétaux et autres aménagements présents sur nos terrains. Toutefois, il arrive parfois que cette fonte dévoile des débris ou des déchets non désirés de toutes sortes, traînés par le vent durant l'hiver ou tout simplement laissés à l'oubli sur les propriétés avant la venue de la première neige. La municipalité des Éboulements vous invite à porter une attention particulière à la présence de ce genre de détritiques sur vos terrains. Le printemps est un bon moment pour racler,

retirer les branches mortes, nettoyer les meubles restés à l'extérieur, mais aussi pour ramasser les objets ou déchets qui auraient pu s'accumuler sur vos propriétés (bois de construction inutilisés, toiles brisées, vieux pneus, jouets abîmés ou inutilisés, etc.).

Il est important de vous rappeler qu'un règlement portant sur la qualité de vie dans la municipalité concerne la santé et la salubrité des terrains du domaine public et privé. À ce titre, différentes règles sont prescrites dans ce règlement et notamment celle concernant l'obligation de ramasser tout déchet, détritiques rebus ou autres éléments de même nature tout comme les amoncellements de branches, débris de construction ou matériaux usagés éparpillés sur vos terrains.

Veiller au maintien de la propreté de nos propriétés et des espaces publics relève de la responsabilité de tous, nous comptons sur votre collaboration !

Mathieu Bilodeau,
Responsable de l'urbanisme



Feux de printemps

Malgré des températures printanières fraîches et un sol encore humide, les feux de nettoyage de terrain ou de brûlage de rebut causent un grand nombre d'incendies de forêt. Chaque printemps, quelque 75 feux affectant la forêt sont causés par un brûlage de rebuts dont on a perdu le contrôle. Les herbes asséchées et les végétaux morts autour de l'emplacement du brûlage peuvent s'enflammer plus rapidement que vous ne pourriez le penser.

Optez pour des solutions de rechange sécuritaires et écologiques comme le compostage, la collecte des résidus verts et le dépôt à l'écocentre. **Si vous devez faire un feu de brûlage, sachez qu'il vous faut obtenir l'autorisation du Service Incendie et ce, pour tout type de feu à ciel ouvert : 418 635-1215.**

Source : SOPFEU

Avis public



MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS

2335, route du Fleuve
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0
Téléphone : 418 489-2988

Membres du conseil

Mairesse suppléante	Sylvie Bolduc
Conseillères	Diane Tremblay Évelyne Tremblay
Conseillers	Mathieu Bouchard Michel Crevier Mario Desmeules



Motion de remerciement monsieur Pierre Tremblay

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre Tremblay a occupé le poste de maire des Éboulements au cours des dix dernières années, soit depuis novembre 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE son implication et son engagement remarquable dans l'ensemble des aspects de la vie municipale ont marqués ses mandats ;

EN CONSÉQUENCE, au nom des membres du conseil municipal et de l'ensemble des citoyens des Éboulements, Évelyne Tremblay, conseillère, adresse une motion de remerciements à l'égard de monsieur Pierre Tremblay,

pour son engagement exceptionnel, sa contribution, sa grande disponibilité et son dévouement exemplaire envers la communauté des Éboulements. Sa détermination et son implication lui ont permis de mener plusieurs projets de front pour le bénéfice de la Municipalité des Éboulements.

Cette année, nous invitons les citoyens.nes à se retrouver à la belle étoile le 23 juin! Retrouvons-nous devant la plus belle des constellations qui soit, celle formée par tous les Québécois.es, et célébrons ensemble l'éclat de notre Fête Nationale!

PROGRAMMATION

23 JUIN

20:00 Lecture du discours patriotique
20:00 Spectacle des Francos Gringos
22:00 Feux d'artifice
22:15 Feu de joie

24 JUIN

11:00 Journée familiale
Jeux gonflables, kermesse, animation, foodtruck
19:00 Disco patin
Location de patins: 5\$

Prochaines séances du conseil municipal

LUNDI, 3 JUIN
MARDI, 2 JUILLET

Retrouvez-nous sur le Web
leseboulements.com

Notre page Facebook
Municipalité des Éboulements

Pour toute information en lien avec le journal l'Écho des Éboulements, veuillez contacter :

Rébecca Bleau
dga@leseboulements.com

Équipe municipale

Directrice générale et greffière trésorière
Directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe
Responsable de l'urbanisme et chargé de projet
Secrétaire administrative
Commis comptable
Directeur des travaux publics
Directeur des travaux publics adjoint et chef pompier par intérim
Inspecteur en bâtiment
M. Gingras est présent le mardi et le mercredi de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16h
Service d'urgence
Service d'incendie (permis de brûlage)

LINDA GAUTHIER

RÉBECCA BLEAU
MATHIEU BILODEAU
MARIANNE DUCHESNE
SARA-PIER TURCOTTE
GRÉGOIRE BOUCHARD

PATRICK BOUCHARD
JUSTIN GINGRAS

9-1-1
418 635-1215